



Comités Départementaux **Val d'Oise & Yvelines**

(Championnat mutualisé)

Championnat Départemental

Cadets – Juniors - Seniors

Masculin – Féminin

Critérium Départemental

Vétérans

Masculin – Féminin

Coupe Départementale

Minimes

Masculin – Féminin

Coupe Départementale

Benjamins

Masculin – Féminin

DIMANCHE 03 DÉCEMBRE 2017

Gymnase Du 3Eme Millenaire

Rue Michel Strogoff

95000 Cergy

PLASTRONS ELECTRONIQUES DAEDO

(POUR TOUTES LES CATEGORIES).

Entrée: 2€ (licenciés) et 4 € (non licenciés), gratuit -12 ans

PRE INSCRIPTIONS DES COACHES, COMBATTANTS ET ARBITRES

Les clubs auront inscrit leurs combattants sur <http://www.martial.events/fr> avant le **25 NOVEMBRE 2017 MINUIT**

Pour toutes inscriptions (coaches ou combattants) après le 25 Novembre avant minuit, une pénalité de 5€ par inscrit est appliquée.

Le règlement global des inscriptions, soit 12 euros par coaches et par combattants (**chèque à l'ordre du CDT 95 pour le 95 et chèque à l'ordre du CDT 78 pour le 78**) doit être envoyé à l'adresse suivante : cachet de la poste faisant foi

Pour le 78: Benoît CORDIN, CDT 78
6, avenue du château
78990 Elancourt

Pour le 95: Céline BALTAZAR RODRIGUES, CDT 95
35, avenue Montaigne
95160 Noisy le grand

Pour permettre une durée de compétition raisonnable, nous demandons aux clubs de fournir **1 arbitre pour 5 combattants**. En cas de non-respect de cette demande, le comité organisateur se verra dans l'obligation de réduire le nombre d'aires de combat utilisé ce qui augmenterait de façon considérable la durée du championnat. Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour faire ce championnat une compétition qui se déroule dans les meilleures conditions possibles et le plus rapidement possible.

Attention : ne participent pas au championnat départemental les qualifiés d'office. (Cf. liste sur le site de la FFTDA)

Les arbitres inscrits devront être présents à la réunion d'arbitrage et le jour de la compétition. Les professeurs y veilleront (Tenue pour la compétition : pantalon gris, chemise blanche, cravate, veste verte ou bleue marine, chaussures blanches TKD ou de sport).

PESEES ET ACCREDITATIONS :

Accréditations :

Les accréditations des coaches et des combattants seront remises sur place avant les pesées après vérification du passeport sportif (licence fédérale de la saison en cours et du certificat médical, autorisation parentale). La Carte Nationale d'Identité sera exigée lors de la remise des accréditations (sauf pour le Critérium IDF Vétérans et la Coupe Benjamin Minime).

NOTA : non acceptées : les demandes en cours de C.N.I ou de passeport international

Pesées :

Elles se dérouleront le :

78: samedi 02 décembre de 13h30 à 15h00

Gymnase BROUSTAL 6 Avenue Ludwig Van Beethoven, 78190 Trappes pour le **CDT 78**.

95: samedi 02 décembre de 17h00 à 19h00

Gymnase du troisième millénaire, rue Michel Strogoff 95000 Cergy pour le **CDT 95**.

Rappel :

La pesée se fera après présentation du passeport sportif et l'étiquette d'accréditation collée sur le dit passeport après vérification de la carte d'identité nationale.

IMPORTANT :

Les compétiteurs se pèsent en sous-vêtements. Toutefois, un compétiteur peut se peser sans sous-vêtements s'il le souhaite.

Les athlètes sont pesés une fois. Toutefois, s'ils ne sont pas au poids fixé par leur inscription, ils peuvent accéder à une seconde pesée dans la du temps officiel fixé par les organisateurs.

Le poids affiché par la balance officielle ne pourra excéder la limite supérieure de la catégorie dans laquelle il est inscrit.

Cette dernière mesure ne s'applique pas aux catégories Benjamins, Minimes, Cadets et Junior.

En effet, lors de ces compétitions, les athlètes benjamins, minimes, cadets et juniors seront autorisés à participer dans une catégorie de poids supérieure à celle dans laquelle ils ont été inscrits ou qualifiés. **PAS DE TOLÉRANCE SUR LE POIDS AFFICHÉ PAR LA BALANCE.**

Pièces à fournir lors du retrait des accréditations pour les combattants :

- ✓ Passeport sportif + licence fédérale de la saison en cours, autorisation parentale pour les mineurs,
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours apposé sur le passeport sportif,
- ✓ Carte d'identité (nationalité française) ou passeport international ou certificat de nationalité délivré par le Procureur de la République attestant exclusivement de la nationalité française (sauf pour le Critérium Vétérans et la coupe Minime).

Pièces à fournir lors du retrait des accréditations pour les coaches :

- ✓ Passeport sportif + licence fédérale de la saison en cours,
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours apposé sur le passeport sportif.
- ✓ Carte d'identité ou document attestant de leur majorité

COMPETITION

5 aires de combat de 8 m x 8 m.

L'âge de référence pour toute la saison sportive est l'âge du licencié au 31/12 de l'année civile qui suit le début de saison.

08h30 : Informations aux compétiteurs

09h00 :

Début de la compétition

18h00 :

Estimation de la Fin de compétition

CATEGORIES

Cf. règlements FFTDA (www.fft-da.fr)

Attention

Sur le dobok des combattants, ne pourront figurer uniquement :

- 1) La marque du dobok ou du sponsor qui ne devra pas couvrir plus de 10% de la surface (Ex. : ADIDAS sur la manche et sur le pantalon ne sera pas accepté)
- 2) Le nom du combattant, du club ou de la région : 30 cm x 5 cm maximum

REGLES DE LA COMPETITION

Cf. règlements FFTDA (www.fft-da.fr)

Dans chaque catégorie :

- La 3^{ème} place est attribuée aux compétiteurs ayant perdu contre le vainqueur
- La 4^{ème} place sera attribuée aux compétiteurs ayant perdu contre le 2^{ème}

Aucun rajout de coaches sera toléré le jour même de la compétition.

Remise des médailles : les modalités de remise des médailles seront précisées le jour de la compétition.

Règles d'accès aux aires de combat :

- Seuls les compétiteurs, coaches, organisateurs et arbitres accrédités ont accès aux aires de combat.
- Les combattants ne pourront pas faire office de coach même en cas défaite.
- Les coaches se présenteront en survêtement et chaussures de sport.

Important : La coupe Départementale des Benjamins n'est pas qualificative.

INSCRIPTIONS DES QUALIFIE(E) S AUX CHAMPIONNATS ET COUPES ILE DE FRANCE

Les clubs feront le nécessaire pour inscrire leurs compétiteurs qualifiés aux championnats et coupe Ile de France. Les inscriptions se feront via le site

<https://www.martial.events/fr>

Tout dossier incomplet / raturé et / ou remis hors délais sera refuse ou pénalisé.

CDT 78
INSCRIPTIONS AUX :
Championnat Départemental Cadets-Juniors-Seniors
Coupe Départementale Minimes
Coupe Départementale Benjamins Critérium
départemental Vétérans (Critérium pas
obligatoire si timing trop long)

BORDEREAU DE VERSEMENT CLUB DU 78

IMPORTANT : Les Clubs qui ne seraient pas à jour du règlement des inscriptions dans les délais fixés s'exposent à ce que leurs athlètes et coaches ne participent aux compétitions

Nom du Club : _____

N° affiliation : _____

Mode de règlement : _____ Adressé le :

Banque : _____ N° du chèque :

NOMBRE D'INSCRITS	CATEGORIES	PRIX UNITAIRE (€)	TOTAL
	Droit(s) d'inscription Benjamin	12	
	Droit(s) d'inscription Minime	12	
	Droit(s) d'inscription Cadet	12	
	Droit(s) d'inscription Juniors	12	
	Droit(s) d'inscription Seniors	12	
	Droit(s) d'inscription Vétéran	12	
	Droit(s) d'inscription Coaches	12	
	Chèque à l'ordre du CDT 78	TOTAL	€

Tampon du Club

Signature du Président du Club

CDT 95
INSCRIPTIONS AUX :
Championnat Départemental Cadets-Juniors-Seniors
Coupe Départementale Minimes
Coupe Départementale Benjamins Critérium
départemental Vétérans (Critérium pas
obligatoire si timing trop long)

BORDEREAU DE VERSEMENT CLUB DU 95

IMPORTANT : Les Clubs qui ne seraient pas à jour du règlement des inscriptions dans les délais fixés s'exposent à ce que leurs athlètes et coaches ne participent aux compétitions

Nom du Club : _____

N° affiliation : _____

Mode de règlement : _____ Adressé le :

Banque : _____ N° du chèque :

NOMBRE D'INSCRITS	CATEGORIES	PRIX UNITAIRE (€)	TOTAL
	Droit(s) d'inscription Benjamin	12	
	Droit(s) d'inscription Minime	12	
	Droit(s) d'inscription Cadet	12	
	Droit(s) d'inscription Juniors	12	
	Droit(s) d'inscription Seniors	12	
	Droit(s) d'inscription Vétéran	12	
	Droit(s) d'inscription Coaches	12	
	Chèque à l'ordre du CDT 95	TOTAL	€

Tampon du Club

Signature du Président du Club